Perspectives

Agir en Touraine contre les exclusions

ISSN-L 0981-6178

ENTRAIDE et SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave Eiffel - 37100 TOURS – 02 47 31 87 00 – infos@entraideouvriere.org

N°302 – SEPTEMBRE 2017

LE PETIT RAPPORTEUR : Simple réflexion estivale.....2

LES CHIFFRES de la précarité en Indre-et-Loire.....2

ACTUALITE : conférence-débat à Tours avec Louis Gallois.....3

Migrants mineurs isolés : état d'urgence.....3

DOSSIER : création d'un Pôle médical élargi et spécifique.....4

PRISON-JUSTICE : choses vues à la Petite maison.....10

PARTENAIRE : une deuxième vie pour La Barque.....11

VIE DE L'ASSOCIATION : où sont les « Familles solidaires » ?.....12

VIE DES SERVICES : l'antenne de Chinon dans « ses » murs !.....13

Formation : et après la « Maison digitale » ?.....15

ITINERAIRES : Anzor, un long apprentissage du français.....16

ÉDITO

L'insertion : des parcours vers l'emploi

L'insertion par l'activité économique est apparue il y a plus de trente ans, grâce à la volonté d'acteurs de terrain de trouver une solution au chômage des personnes sans qualification, ou inactives depuis longtemps, donc très « éloignées de l'emploi ». Ces acteurs ont conçu « la mise en mouvement par le travail », assortie d'un accompagnement socio-professionnel.

Actuellement plus de 3 650 structures emploient 130 000 personnes en moyenne tous les mois, véritables parties prenantes de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion.

Aujourd'hui le cadre législatif de l'insertion par l'activité économique doit s'adapter aux nouveaux enjeux du chômage et de l'accès à l'emploi durable, pour permettre le financement de la montée en compétence et la professionnalisation des salariés en insertion.L'IAE doit devenir ce qu'elle n'est pas encore : un outil majeur des politiques de formation des personnes peu qualifiées.

Les réseaux nationaux de ce secteur d'activité ont donc proposé au gouvernement et au parlement une modification du Code du travail, pour stipuler que l'IAE « …met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil, d'accompagnement et de formation, pour lesquelles elle bénéficie de moyens » adaptés et suffisants.

Venez vous informer et en débattre avec différents acteurs, le 18 octobre prochain (lire page3).

Marie-Paul Legras-Froment,
présidente d'Entraide et Solidarités

Simple réflexion estivale

Sous mes yeux, la plage : un théâtre où se dévoilent les moeurs, les caractères, les travers, toutes les facettes de la grande comédie humaine.

Ici, des enfants qui s'ingénient à construire le plus beau château du monde ou le super barrage de sable qui mettra la prochaine vague au défi d'envahissement. Soudain, un petit, dont le papa lit le journal et la maman parlotte avec une voisine, fracasse d'un coup de pelle inattendu tous ces travaux réalisés avec amour. Cris, pleurs, et même quelques mots qui sapent les relations amicales établies.

Ici, des adultes allongés sous le soleil lui confiant leur bronzage avec, par-ci, par-là, de remarquables tatouages porteurs de souvenirs ou de sentiments cachés. Chacun a son territoire bien établi, tapis ou serviettes en guise de frontières, affirmation du droit personnel au calme, à la déconnection, voire à l'isolement, droits chèrement acquis au long des semaines de travail. Et foin des ados qui s'esclaffent à gorge déployée en se gondolant à qui mieux mieux, et même de ce voisin qui dialogue sur son portable avec un collègue demeuré au travail !...

Car il y a ceux et celles qui ne sont pas partis ! Chaque année, 30 à 35 millions de vacanciers s'agglutineraient sur le sable... mais, plus près de nous, comme 4 Français sur 10, des Tourangeaux passent leurs vacances chez eux faute de moyens [1]. Des personnes âgées, des handicapés, des résidents de notre association qui vivent ces mois d'été dans un isolement encore plus grand que services sociaux et bénévoles associatifs ne peuvent combattre efficacement.

Sous mes yeux, la mer. Elle est liée, depuis les origines, à l'histoire du monde, avec les découvertes qu'elle a permises, les exploits des grands capitaines au long cours ou des skippers solitaires, les sorties régulières des marins-pêcheurs de toute époque et de tout pays alimentant le chaland de leurs excellents poissons... Son attraction apparait irrésistible. Ici, l'attraction est à double sens : celle des vagues et de leurs incessants rouleaux et celle de tous ceux qui vont et viennent, nageurs, plongeurs, pratiquants du longe-côte ou du paddle, équilibristes de la planche à voile...

Cette mer est aussi celle des ouragans, des tempêtes, des tsunamis. Combien de ceux qui s'y engagent disparaitraient sans les sauveteurs qui leur évitent le naufrage, parfois au péril de leur propre vie. Depuis le début de cette année, 2232 candidats à la traversée de la Méditerranée ont péri.

Comédie et tragédies. Le monde nous parle au long des jours. Dans les rencontres que nous faisons, dans les circonstances que nous vivons, il nous rappelle le vivre ensemble avec ses moments de bonheur et ses drames. Il oriente et, au besoin, corrige notre regard.

Libres propos de Jean Paillou

[1] NR, 26 Juillet 2017

LES CHIFFRES DE LA PRECARITE EN INDRE-ET-LOIRE

	juin	juillet	août
Total des appels au 115	2802	2969	3774
Nombre cumulé des refus au 115	1282	1596	1703
Ménages en attente d'hébergement d'insertion	132 ménages soit 213 personnes	133 ménages soit 214 personnes	136 ménages soit 217 personnes
	143 ménages soit 213 personnes		

La trêve estivale n'a pas cours au 115 ! On peut noter une hausse sensible du nombre d'appels, et par conséquence une augmentation du nombre de refus. Cela s'explique par plusieurs épiphénomènes : arrivée de nouveaux ménages sur le territoire ; plusieurs ménages étaient en cohabitation précaire et l'hébergement a pris fin ; un ménage était suivi par Chrétiens migrants : l'association a trouvé un logement dans le parc privé pour cette famille, le loyer était de 500 euros, mais le ménage n'ayant pas de ressource, a été expulsé ; de nombreuses alertes du CHU sur des situations préoccupantes (maladie, femmes enceintes…).

Nous pouvons également noter une hausse croissante du nombre de ménages en attente d'entrée en insertion.

Louis Gallois
en conférence-débat le 18 octobre

A l'invitation d'Entraide et Solidarités, le président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex-FNARS), vient à Tours le mercredi 18 octobre pour animer une conférence publique sur l'insertion, « des parcours vers l'emploi ». Ce haut fonctionnaire et dirigeant de très grandes entreprises (SNCF, EADS…), respecté pour sa hauteur de vue et réputé pour sa liberté de parole, interviendra l'après-midi à la mairie de Tours. Cette rencontre sera ouverte à 14 h, et comportera une présentation des structures d'insertion par l'activité économique. Après l'intervention de Louis Gallois et un échange avec la salle, une table ronde réunira représentants de la direction du Travail, employeurs et salariés en insertion.

En clôture, le président de la FAS remettra la croix de chevalier dans l'Ordre national du Mérite à Marie-Paul Legras-Froment, présidente de notre association.

Cette journée sera le coup d'envoi d'une série d'événements destinés à marquer, sur toute une année, le 70ème anniversaire de la création par l'abbé Gaston Pineau* de l'Entr'Aide Ouvrière, devenue Entraide et Solidarités en mai dernier. Sont d'ores et déjà prévus : la présentation le 13 décembre, à 20h salle Thélème, d'un film qui retracera, au moyen de témoignages, ces décennies d'évolution et d'expansion de l'association, dans la fidélité à ses valeurs d'origine, jusqu'à l'association d'aujourd'hui, totalement laïque, à la fois gestionnaire et militante, et toujours pleine de projets ; le 28 février 2018, les vingt ans de la mort de l'abbé Pineau doivent être marqués par l'inauguration du parvis de la nouvelle église du quartier Monconseil à Tours nord ; en mars seront inaugurés les nouveaux locaux de notre Pôle social et médical, rue Marcel-Tribut ; le 3 juin, un rallye-vélo reliera les différents lieux qui ont jalonné l'histoire de l'association ; une soirée-cabaret fin juin, puis un repas de rue en novembre complèteront ce programme, sur lequel nous reviendrons évidemment.

*Un colloque sur Gaston Pineau intitulé « Un prêtre évangélisé par les pauvres » est organisé par le diocèse de Tours les 14 et 15 octobre 2017. Exposition et conférence samedi 14 à 15h, église St-Julien, et le 15 : messe à 11h à la cathédrale, « table ouverte » à 12h à la Maison diocésaine, table ronde à St-Julien à partir de 15h.

Mineurs non accompagnés : **état d'urgence !**

Le nombre de jeunes migrants isolés qui arrivent à Tours s'est très sensiblement accentué depuis le début de cette année. Au point que le Conseil départemental doit recourir à des mesures nouvelles pour faire face à ce phénomène.

En 2015, les étrangers de moins de 18 ans, non accompagnés, étaient en moyenne au nombre de 17 par mois à se présenter aux services publics tourangeaux. L'année dernière, 22 par mois en moyenne. Et durant le premier semestre de 2017, la moyenne est montée à 36 jeunes, puisqu'ils ont été plus de 200 en six mois.

Qui sont-ils ? Pour la plupart, des jeunes partis de l'Afrique subsaharienne. Ils fuient la misère et espèrent pouvoir construire une vie en Europe. Ce sont donc des migrants qu'on dit « économiques », de ceux qu'on n'accepte qu'au compte-gouttes et sur sélection, en fonction de leur qualification. Seulement voilà : la plupart d'entre eux ont quitté leur village, leur pays, à l'insu même de leur famille, après des mois de marche souvent ils ont atteint la Lybie où beaucoup ont été maltraités et se sont retrouvés captifs de passeurs, avant de tenter la traversée de la Méditerranée au péril de leur vie. Les rescapés ont encore galéré avant de rejoindre la France, puis Tours, probablement sur les conseils d'amis de rencontre… Là, quand ils sonnent à la porte d'une association, se présentent à la police ou à la préfecture, ils se déclarent mineurs. Dès lors, c'est le Département qui doit les prendre en charge, les protéger, trouver un hébergement pour les « mettre à l'abri » (dans les structures de l'aide sociale à l'enfance, dans des familles, des hôtels….).

Commence ensuite pour les services du Conseil départemental une procédure d' « évaluation » de leur âge et de leur situation d'isolement ou non, qui ne doit pas dépasser cinq jours. S'il le faut, c'est un juge qui tranche au vu d'une expertise médicale. Seulement une petite moitié de ces jeunes sont admis comme mineurs après cette évaluation (91 au premier semestre 2017). Et ceux-ci, qui ont entre 13 et 18 ans, doivent bénéficier d'un accompagnement social et éducatif jusqu'à leur majorité. Les autres repartent, le plus souvent.

Devant l'afflux des arrivées en juillet dernier, le dispositif d'accueil du Département a été saturé. Si quelque chose de grave arrivait à un mineur à la rue (l'un d'entre eux est décédé à Bordeaux dans un accident de la circulation), la responsabilité du président du Conseil départemental serait engagée. Ses services ont réagi très vite. Dans un premier temps et dans l'urgence, ils ont demandé à Entraide et Solidarités d'assurer une prestation d'accompagnement de 15 de ces jeunes pour une période de trois mois renouvelable. Nous avons recruté pour ce faire un éducateur spécialisé à mi-temps. Mais l'afflux continue. Le Conseil départemental a donc résolu de lancer un appel à projets pour confier à une association ou un organisme externe, à partir de 2018, l'accueil, l'évaluation et l'insertion d'au moins une partie de ces jeunes migrants. Des jeunes filles et des garçons pour la plupart très volontaires, très désireux d'atteindre l'autonomie et de trouver leur place dans la société française. En fonction des termes de cet appel à projets, notre association jugera de l'opportunité d'y répondre.

Vers la création d'un Pôle médical spécifique, pour intégrer des « lits d'accueil médicalisés »

Depuis plus de vingt ans maintenant, des services dits « Lits halte soins santé » (LHSS) accueillent, en France, des malades en difficulté, sans domicile et souvent sans couverture sociale, atteints « en même temps » de pathologies aigües. Ce sont des établissements de moyen séjour, en principe limité à trois mois, où le patient bénéficie de soins mais également d'un accompagnement social. En Indre-et-Loire, c'est Entraide et Solidarités qui gère depuis 2008 ce service de 10 lits, implanté au foyer de la Chambrerie à Tours nord. Mais quand le patient ne guérit pas, que son affection devient chronique et invalidante, il reste en LHSS. Bien sûr, on ne le met pas à la rue ! Il y a donc engorgement des LHSS, et des places ainsi rendues indisponibles pour des personnes qui en auraient besoin.

C'est pourquoi le gouvernement (le précédent) a créé l'an passé des structures nouvelles pour la prise en charge à la fois médicale et sociale de ce public démuni, cette fois pour des longs, voire très longs séjours : les LAM (Lits d'accueil médicalisés). Certaines régions viennent de les ouvrir. En Centre-Val de Loire, l'Agence régionale de Santé a lancé son appel à projets juste avant l'été, pour l'ouverture d'un tel établissement début 2018, et décidé que ce nouveau service devait être implanté en Indre-et-Loire. Comme il doit fonctionner en complémentarité des LHSS, et qu'Entraide et Solidarités est seule ici à gérer ces lits, notre association a évidemment pensé qu'elle devait postuler à la création de LAM.

Elle a donc présenté à l'Agence régionale de Santé un projet très détaillé visant l'implantation d'une quinzaine de Lits d'accueil médicalisés sur le site même de la Chambrerie, à côté des Lits halte soins santé. Une commission ad hoc devait se réunir le 25 septembre pour examiner la ou les propositions reçues, et donner sa réponse en ce début d'octobre. Sous réserve de cette importante incertitude, ce « Dossier » a pour but d'expliquer pourquoi notre proposition nous semble utile et crédible, et comment nous prévoyons de la mettre en œuvre : en organisant, au sein du Pôle social et médical de l'association, un pôle médical élargi et spécifique.

Créer des LAM, un réel besoin

Les problèmes de santé ne se disent pas facilement, et certains mettent du temps avant d'en parler, focalisés sur les problèmes matériels qui les occupent. Mais s'il est un constat partagé, c'est que la santé des populations s'altère avec l'accentuation de la précarité. La plupart des indicateurs de risques (défaut d'accès aux soins, mauvais état dentaire, tabagisme, obésité, troubles de la santé mentale, etc.) sont corrélés au degré d'exclusion, et accrus au sein des populations les plus fragiles : sans domicile fixe, bénéficiaires du RSA, jeunes en insertion...

L'association a rapidement pris la mesure de ces constats et créé, dès 1981, un cabinet médical qui permet un accueil inconditionnel des publics en difficultés sociales. Ce cabinet est adossé au service d'accueil d'urgence. Cette proximité a naturellement donné lieu à des échanges et à des orientations concertées et préparées, pour que la personne accueillie puisse bénéficier d'un accompagnement global, sur le volet médical comme sur celui du social. Parallèlement, les infirmiers font également le lien entre les équipes de travailleurs sociaux et le cabinet médical auquel ils sont rattachés.

La dénomination « Pôle social et médical » (PSM) existe depuis maintenant trois années. Nous avons pu observer, bien que les missions soient différenciées, que les publics accueillis au cabinet médical sont également connus du service social. Au même titre, les patients en lits halte soins santé sont connus des travailleurs sociaux à leur entrée, sinon leur situation est évoquée à la sortie par le biais d'une demande d'hébergement. En créant ce pôle, l'association a donc fait que la prise en charge ne soit pas morcelée, pour permettre à chacun d'accéder à l'autonomie sociale.

Cependant, nous n'échappons pas aux inquiétudes soulevées nationalement par les LHSS : près de 80% des patients y présentent des pathologies chroniques en plus de problèmes ponctuels (33,3% au niveau national). Pour la moitié d'entre eux, la pathologie chronique a été découverte postérieurement à l'admission et pour l'autre moitié, elle est liée au motif d'admission (pansement, mise en place de traitement…). Chaque année, 8 refus sont prononcés car la demande montre que l'entrée en LHSS n'est pas adaptée (pathologie chronique lourde, prise en charge trop longue, situation de handicap…) et 16 autres refus sont dus au manque de place.

Par ailleurs, seulement un tiers des sortants des LHSS est orienté vers un hébergement (16,9% au national) alors que les projets de sortie devraient majoritairement être axés sur cette exigence. Et près de 40% des sorties se font sans solution en Indre-et-Loire (orientation vers le 115 ou sans destination connue). Enfin, un tiers des patients en LHSS est âgé de plus de 55 ans, et la proportion s'accentue au fil des années. Ils relèvent ainsi d'établissements pour personnes âgées, mais rencontrent d'énormes difficultés pour y accéder.

Les textes d'avril 2016 créant les Lits d'accueil médicalisés (300 en France) les définissent comme des dispositifs permettant la prise en charge de personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies chroniques, irréversibles, « séquellaires » ou handicapantes, pouvant engendrer une perte d'autonomie, ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures et ayant besoin de recevoir des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adapté. Ces structures nouvelles s'inscrivent donc bien dans le prolongement et en complémentarité de ce que sont les LHSS.

Il s'agit de mettre à disposition de ce public en grande précarité un hébergement sans durée limitée et adapté à la situation sanitaire et sociale de la personne ; de lui dispenser bien sûr des soins médicaux et paramédicaux, mais aussi de lui apporter une aide à la vie quotidienne, et de mettre en place un accompagnement social personnalisé, de faire valoir ses droits, d'élaborer avec elle un projet de vie et le mettre en œuvre.

La création de LAM (Lits d'accueil médicalisés) s'impose par conséquent à notre association comme une suite logique des services existants. Elle s'intégrerait dans la dynamique du Pôle social et médical. En effet, le médical est présent au quotidien dans les LHSS et les LAM, mais la dimension du social l'est également. Des travailleurs sociaux accompagnent les patients dans la construction de leurs projets. Aussi, les outils développés toutes ces dernières années au sein des LHSS et du Pôle social et médical, seraient-ils autant d'apports à la mise en place des LAM par Entraide et Solidarités. La continuité de prise en charge ainsi mise en évidence permettrait, d'une part, une meilleure connaissance du (ou des) problème rencontré par la personne accueillie, et d'autre part une efficience accrue de l'accompagnement global.

La nouvelle organisation du Pôle social et médical, intégrant LHSS (jusqu'à maintenant rattachés au Pôle hébergement) et LAM, permettrait de renforcer la coordination de la prise en charge médicale et la continuité de l'accompagnement social et éducatif.

LE POINT SUR LES « LHSS »

A quelques jours de la décision d'implanter à La Chambrerie des « lits d'accueil médicalisés » (LAM), il convient de rappeler ce que sont les « lits halte soins santé » (LHSS) déjà en place sur ce site. Les LHSS ont été créés en 1993 par Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social, pour accueillir « des personnes en situation de grande exclusion dont l'état de santé physique ou psychique nécessitait un temps de repos et de convalescence sans justifier d'une hospitalisation » (pathologies ponctuelles, suites opératoires…) afin de les soigner.

Actuellement, selon lois et décrets (2005 et 2006), il s'agit de structures médico-sociales chargées d'offrir une prise en charge aux personnes sans domicile dont l'état de santé, sans nécessiter une hospitalisation, n'est pas compatible avec la vie à la rue.

La Chambrerie offre 9 places en chambres individuelles et 1 place en chambre double (couple, accompagnant), pour hommes et femmes, avec restauration complète et prise en charge totale. Ce service est assuré par une équipe pluridisciplinaire médico-sociale qui travaille en lien avec des acteurs du terrain social et de l'urgence sociale, sous la direction de Véronique Livera, responsable administratif et social. Cette équipe comprend :

- 1 médecin à mi-temps
- 1 infirmier à mi-temps (l'autre mi-temps est assuré au pôle social et médical ce qui permet une relation étroite entre les deux services)
- 1 aide-soignante à plein temps
- 1 travailleur social à plein temps (son travail est principalement de veiller aux droits des hébergés, à leur accompagnement social et de leur assurer une sortie digne du dispositif en évitant un retour au 115)
- 1 veilleur de nuit à plein temps

Ces LHSS dont l'utilité est incontestable et reconnue de tous, continueront à remplir leur mission à La Chambrerie et côtoieront les LAM, si ceux-ci y sont implantés, permettant ainsi une offre de soins de qualité encore plus large.

Pierre Trinson

Des exigences matérielles et humaines

L'installation des LAM sur le site de la Chambrerie imposerait une adaptation du site qui est décrite dans le projet soumis à l'Agence régionale de Santé. Il nous faudrait déménager les 19 places CHRS (hébergement et réinsertion sociale) qui cohabitent avec les 10 places LHSS. Nous sommes actuellement à la recherche d'un nouveau site dans l'agglomération tourangelle.

Compte-tenu des caractéristiques de santé du public LAM, nous avons proposé des aménagements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en deux phases.

La première, permettant d'ouvrir dans les délais demandés, consisterait à réaménager le rez-de-chaussée afin d'avoir très rapidement 11 chambres accessibles à des personnes à mobilité réduite.

La seconde phase, plus importante, envisagée dans le délai de deux à trois ans, serait menée par TOURS Habitat, propriétaire des locaux. Elle consisterait notamment en une extension du bâtiment rendue nécessaire par l'augmentation de surface des chambres. Cette transformation offrirait aussi de meilleures conditions de travail au personnel qui, dans la configuration actuelle, se trouve un peu à l'étroit.

En termes d'effectifs, la mission de la Chambrerie s'inscrit déjà dans un travail d'équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de formations différentes. Son bon fonctionnement nécessite solidarité, cohérence et communication. Cette équipe pluridisciplinaire assure donc une fonction médicale, paramédicale, socio-éducative et d'animation. Il en serait de même à l'avenir pour le public des LAM, avec une équipe qui dépasserait vingt personnes. Elle serait d'ailleurs complétée par des intervenants extérieurs en fonction des besoins : interprétariat, professionnels de santé (kinésithérapeute, psychologue, pédicure-podologue, ergothérapeute, art-thérapeute, ostéopathe, diététicienne…), et professionnels du bien-être (socio-esthéticienne, coiffeur, professeur de yoga, etc.).

Le projet prévoit jusqu'à la procédure d'admission : chaque demande ferait l'objet d'une présentation en commission réunie chaque semaine, et d'une décision par le responsable de site après l'avis du médecin et l'analyse de la situation du demandeur. L'admission reposerait donc sur des critères médicaux et sociaux, le patient devant présenter une pathologie chronique conjuguée à une problématique médico-sociale et nécessitant une prise en charge quotidienne. Des refus de prise en charge pourraient être prononcés si la pathologie nécessitait un plateau technique non disponible en LAM. Une liste d'attente serait tenue à jour et les situations médicales et sociales des personnes actualisées de manière régulière. La commission désignerait également les dossiers prioritaires.

Dans le droit fil de nos valeurs

Depuis sa création, l'association est restée fidèle à ses valeurs : la croyance en l'indiscutable dignité de l'homme, de tout homme, qui a en lui la possibilité de rebondir (construire son projet de vie), et un rôle social à assumer. Les objectifs fixés par ces valeurs sont : prévenir l'exclusion, accueillir toute personne en situation précaire, comprendre et faire comprendre les exclusions, revendiquer les moyens de les combattre, recréer du lien social, insérer par le travail, viser l'autonomie. Chacun de ces objectifs se retrouve dans le projet de recomposition du Pôle social et médical élargi et spécifique que nous venons de présenter. Car il s'agit bien, comme pour l'ensemble de nos missions, de placer la personne accueillie au centre de notre démarche, dans une relation d'écoute, d'empathie et de non-jugement. C'est déjà dans cet esprit, d'ailleurs, qu'il y a plus de 20 ans, en 1996, l'association avait créé le CASOUS place Gaston-Pailhou (Centre d'Accueil, de Santé et d'Orientation pour l'Urgence sociale), donnant lieu à l'ébauche de ce qui allait devenir le Pôle social et médical. L'association a été précurseur dans ce domaine, et fait encore à ce jour des émules.

Avec la création des LAM, les pouvoirs publics ouvrent la voie à une prise en charge qui respecte la dignité des plus défavorisés jusqu'au bout de leur vie. Loin de la rue et des mouroirs d'autrefois. N'est-ce pas l'honneur d'une société ?

Ce qu'ils en attendent
Pour le cabinet médical, la fin des « bouts de ficelle » ?

C'est une pièce maîtresse pour le dépistage et l'entrée dans un parcours de soins. Au sein d'un service élargi et réorganisé, le cabinet médical d'Entraide et Solidarités trouverait une véritable deuxième vie.

Le cabinet médical est idéalement situé place Jean-Meunier au sein de l'ex-CASOUS (Pôle social et médical), près des halles de Tours. Mais il va devoir déménager au début de l'an prochain, comme tout le pôle, pour s'installer rue du Marcel-Tribut, près de la gare. Il était impossible de rénover et de mettre aux normes ces locaux anciens. La nouvelle installation va améliorer l'accueil et les conditions de travail du personnel. Mais ce ne sera pas le seul changement, puisque le cabinet médical – qui est déjà une pièce maîtresse dans le dispositif - sera d'évidence l'un des piliers du futur service médical, un service à part entière.

Le Dr Michèle Moquet, médecin généraliste, est salariée à mi-temps de l'association. Elle y travaille avec une secrétaire elle-même à temps partiel, deux infirmiers à mi-temps (lire ci-dessous) et plusieurs bénévoles qui viennent faire des vacations : deux généralistes, un psychiatre, un dermatologue, une gynécologue, une podologue, ainsi qu'une infirmière et deux bénévoles pour la gestion des dossiers et de la pharmacie. L'an dernier, 1 728 consultations de médecine générale ont été réalisées, un nombre en très forte progression. Mais le but n'est évidemment pas de faire du chiffre. C'est un travail que le Dr Moquet apprécie beaucoup, pour la liberté qui est la sienne et pour l'éventail des interventions : « pour aider les gens, on fait des choses qu'on ne ferait jamais en libéral. Un exemple ? Fournir et même porter à un patient des tickets de transport et des victuailles, parce qu'il est sorti de l'hôpital au soir de l'opération d'une hernie alors qu'il habite au quatrième sans ascenseur ». Elle trouve également très bénéfique l'exercice en réseau avec les différents organismes de prévention ou de suivi, les centres d'examens, etc. « Pour assurer cette fonction, avec le public qui est le nôtre, il ne faut pas être trop jeune, l'expérience compte beaucoup, et pas trop pressé de voir défiler les patients ! »

Mais ce travail est exercé actuellement de manière trop solitaire à son goût : « les bénévoles et moi, on intervient ici les uns après les autres, alors qu'on aurait besoin de se voir. Ce n'est pas notre

« cahier de transmission » qui peut suffire à assurer un bon suivi des patients… » Le Dr Moquet attend donc de la création du service médical une meilleure coordination entre tous les soignants, au moyen notamment de réunions spécifiques. Elle espère vivement que les LAM soient implantés, ne serait-ce que pour libérer périodiquement des places en LHSS dont ses patients ont besoin. Et travailler à plusieurs médecins ne peut qu'enrichir le service rendu. Elle souligne par ailleurs le fait qu'une configuration élargie rendra plus indispensable encore un secrétariat stable et à temps plein.

Dans un domaine différent, l'autre bienfait espéré est l'assurance d'un financement pérenne du cabinet. Car s'il est indispensable aux précaires, ce service est jusqu'alors lui-même frappé de précarité : son budget doit être bouclé chaque année sur les fonds propres de l'association, qui ont forcément des limites. Ce qui amène les soignants à recourir parfois, pour faire face aux besoins, à quelques expédients et « bouts de ficelle »…

Le Dr Moquet attend beaucoup de la réorganisation

Les infirmiers sur le front de la grande exclusion

Le rôle de nos infirmiers est méconnu parce qu'il est multiple, un peu inclassable, mais il est complètement indispensable : ils comblent un chaînon manquant entre la rue et les institutions.

Antoine Porcher et Valérie Mirabel sont tous deux infirmiers à mi-temps au cabinet médical. Lui depuis dix ans, elle trois ans. Vous les imaginez derrière un bureau et tenant permanence dans nos établissements, en attendant le bobo à panser et la piqûre rituelle ? Vous avez tout faux. Basés au cabinet médical, ils y dispensent évidemment des soins quand il le faut. E Antoine également auprès des patients en LHSS à la Chambrerie, surtout quand ils n'ont pas de couverture sociale. Il ajoute : « quant aux CHRS, on y trouve les « accidentés de la vie » et pour nous c'est déjà un peu, et de plus en plus, le haut du panier ! Non, notre public à nous ce sont les grands exclus, les gens qui restent à la rue… »

C'est pourquoi ils passent une bonne moitié de leur temps à l'extérieur. Valérie explique : « Notre rôle consiste à les trouver, aller au-devant d'eux, c'est-à-dire les rencontrer dans les endroits où ils se posent : la rue, les accueils de jour et de nuit, les hôtels, les associations, etc. Voire à la sortie de la maternité pour accompagner une jeune maman sans domicile remise dehors alors qu'elle a besoin de soins ! » C'est dire que le public rencontré – cent vingt à cent trente personnes par an, avec ou sans papiers – est composé aussi bien de SDF, jeunes en errance, migrants, familles, hommes seuls, femmes seules ou avec enfants. Autant de personnes dont les parcours de soins sont très chaotiques, « car la priorité d'une personne à la rue c'est rarement la santé, mais l'hébergement ». Certains sont d'une culture qui ignore tout de l'accès aux soins. « Dans la population en général, d'ailleurs, on peut dire que la culture sanitaire est plutôt faible !»

Un rôle de pivot

Nos deux infirmiers diplômés d'État dispensent donc des soins « techniques » évidemment, mais aussi « beaucoup d'écoute et de soutien psychologique, d'éducation thérapeutique, de conseils et d'informations, d'actions de prévention, jusque dans le domaine de la périnatalité et de soutien à la parentalité ». C'est l'action AMECS (Accès, médiation et coordination des soins) qui a concerné 317 personnes suivies en 2016, et qui les met en relation constante avec tous les autres partenaires locaux de la santé, tous les accueils, tous les foyers et les associations qui les gèrent. Ils ne voient par conséquent que des situations difficiles, et Valérie et Antoine en savent long sur la grande exclusion, l'alcoolisme, « l'attirance pour la rue quand il y a des problèmes psychologiques », les maladies de la précarité et de la promiscuité, les addictions médicamenteuses « plus graves encore que les drogues dures », etc. Et sur toutes les souffrances engendrées par cette très grande exclusion.

Leur rôle, comme on le voit, est transversal, il s'articule entre le sanitaire et le social. C'est pourquoi leur travail est fragmenté. Mais c'est un rôle pivot, sans lequel il y aurait un chaînon manquant entre la rue et les institutions. « Un bouche-trou ou une roue de secours »,

admettent-ils plus modestement. Au-delà du soin immédiat, ils ont à établir une relation de confiance, pour « amener les gens dans un parcours de soins, dont la première étape consiste à bénéficier d'une assurance maladie ». Le but est ensuite de faire prendre le relais par un médecin ou une infirmière libérale. Dans les situations compliquées, le médecin du cabinet médical de l'Entraide met au point la stratégie pour faire entrer le patient dans un parcours. Au bout du chemin, « l'objectif est de rendre les gens autonomes pour leur santé ».

Au sein d'Entraide et Solidarités, Antoine et Valérie apprécient « le droit de bien travailler, d'aller au fond des choses, de réaliser une prise en charge globale et pas seulement des interventions légères et ponctuelles. Quand je peux j'accompagne les gens dans leurs démarches» indique Valérie. Mais, comme on l'a compris, leur travail est fait « de bidouilles, de système D », donc d'interrogations sur l'avenir. Alors, la création d'un service médical structuré serait pour eux synonyme de pérennisation, avec aussi un secrétariat médical permanent « car le lien entre tous les acteurs du secteur social et du médical est très important... »

Antoine et Valérie pratiquent un peu « la débrouille », mais jouent un rôle unique dans l'agglomération

L'ATHOBA, au service de la Justice

Qui le sait ? Le Pôle social et médical d'Entraide et Solidarités comporte aussi un dispositif d'accueil et de traitement des hommes auteurs de violences conjugales.

Notre association héberge quand il le faut des femmes victimes de violences conjugales, et les travailleurs sociaux s'emploient à prévenir ce fléau. Mais dans ce domaine nous agissons également auprès des auteur(e)s de violences : l'ATHOBA, basé lui aussi au Pôle social et médical, place des Halles, est un service unique en Indre-et-Loire. Le sigle, d'origine canadienne, signifie « accueil thérapeutique pour hommes battants ». S'il est peu adapté à la terminologie française, ce qu'il recouvre traite d'une réalité hélas bien présente localement comme ailleurs. Les violences conjugales perdurent, dans tous les milieux.

IL y a dix ans, le procureur de la République et la déléguée aux Droits des femmes et à l'égalité ont en effet demandé à l'Entr'Aide Ouvrière de mettre en œuvre une structure d'application de la loi d'avril 2006, qui prévoit l'hébergement d'urgence des victimes, mais aussi la prise en charge « sanitaire, sociale ou psychologique » de l'auteur des violences.

L'association continue d'exercer ce service – qui n'existe pas dans tous les départements - en recevant non seulement des hommes « condamnés » par la Justice à suivre ce traitement (c'est l'« injonction judiciaire »), mais aussi des patients volontaires. Ces derniers, de plus en plus nombreux, prennent rendez-vous le plus souvent incités par la famille, leur avocat, les médias, un médecin, etc.

C'est Emmanuelle Doineau et Julie Bonhommet, psychologues, qui assurent ces prises en charge à l'ATHOBA. Les patients peuvent aussi leur être adressés par le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), l'ACJET ou encore l'unité de soins de la Maison d'arrêt. Elles travaillent donc avec le Service d'accompagnement Prison-Justice d'Entraide et Solidarités, mais également avec notre cabinet médical et les travailleurs sociaux du Service d'accueil et d'orientation. La prise en charge thérapeutique s'articule autour d'un groupe de parole et/ou d'une prise en charge individuelle. Le traitement est individuel lorsque la personne s'avère réfractaire au groupe de parole. L'an dernier, 46 patients ont été pris en charge, pour 478 séances de soins. Le service propose par ailleurs des stages (payants) de «responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple ou sexistes».

« Au premier rendez-vous, précise Emmanuelle Doineau, on procède à une évaluation psychologique ». Et autant que de besoin le patient est dirigé vers les services médicaux ou sociaux. Mais les contacts avec les services voisins sont cependant limités au nécessaire, car les publics sont en grande partie différents, et l'ATHOBA se doit d'exercer dans une certaine discrétion. Il faut par ailleurs « éviter toute rencontre ici entre l'auteur et la victime des violences conjugales ». C'est pourquoi, dans les futurs locaux de la rue Marcel-Tribut, les patients auront un accès dédié.

Les psychologues se réjouissent de ce déménagement pour une installation où elles se sentiront plus en sécurité, qui permettra « des contacts plus faciles avec les autres services, et peut-être des réunions communes plus fréquentes ».

Pour tout renseignement ou rendez-vous : 02.47.27.28.01

DOSSIER réalisé par Jean-Paul Mercier avec Véronique Livera et Thierry Gheeraert

Emmanuelle (à droite) et Julie animent les séances de soins aux auteurs de violences conjugales.

Arrêt à la « Petite maison »

Il fait très chaud (37° à ma voiture) lors de ma visite à la Petite maison, face à l'entrée de la Maison d'arrêt de Tours. Deux femmes devisent dans la cour sous un parasol, mais les plus sages, dont Danièle et Martine, bénévoles assurant l'accueil, sont réfugiées à l'intérieur des pièces agréablement décorées dont les stores assurent un appréciable ombrage.

Il est un peu plus de 14h30 et commence à augmenter le nombre des femmes qui ont demandé à pouvoir profiter du parloir de 15h10 pour pénétrer dans la Maison d'arrêt, et passer un moment avec leur mari, leur fils ou quelqu'un d'autre. Est-ce la chaleur qui leur donne soif, ou la tension de cette rencontre qui fait gorge sèche ? Toujours est-il qu'elles viennent quêter un verre d'eau fraîche, avec parfois une goutte de sirop où le citron vert l'emporte largement sur la grenadine. Danièle et Martine accompagnent la boisson rafraichissante d'un court dialogue amical, preuve d'une relation déjà établie lors de rencontres précédentes, et tout en regrettant que le nombre de grands verres à disposition soit plutôt réduit ! « Il faudra voir ça avec Thierry ».

Les jours de parloir, les bénévoles assurent un bon accueil et dispensent informations et conseils aux familles des détenu

Par-ci, par-là, une petite fille accompagnant sa maman, ou un petit garçon de 3 ans qui, pour tuer le temps, s'est emparé de jouets mis volontairement à portée de main dans l'une des petites salles de la maison. Le juge qui a condamné son papa a spécifié qu'il fallait à tout prix entretenir la relation entre eux durant la détention. Contact pris avec l'association Médiation familiale chargée de faciliter cette rencontre, le petit est donc là pour ce moment de tendresse les yeux dans les yeux. Sans doute ne comprend-il pas vraiment pourquoi Papa est là… car la maman qui, elle, ne rentrera pas, raconte qu'il s'est fait tirer l'oreille pour venir. « C'est Papy qu'il voulait aller voir, mais Papy on le verra ce soir, alors il n'a pas le choix ! » Les minutes passent vite à observer et écouter les dialogues dans ce havre de paix que veut être cette Petite maison. La meilleure façon d'en partager les malheurs qu'ils manifestent et les espoirs qu'ils expriment, c'est d'y retourner ou de s'inscrire comme bénévole d'accueil.* On compte sur vous !

Jean Paillou

*Pour la Petite maison comme pour toute autre activité bénévole, il faut se manifester et laisser ses coordonnées à infos@entraideouvriere.org, vous serez convié(e) à un rendez-vous avec des responsables du bénévolat.

L'Arlésienne, suite et fin

Bonne nouvelle, cette fois le feuilleton est fini ! La borne est enfin opérationnelle. Souvenez-vous. La borne est cet appareil placé à la Petite maison par l'administration pénitentiaire, afin de permettre aux personnes désirant rendre visite à l'un de leurs proches incarcéré à la Maison d'arrêt de Tours, d'obtenir des rendez-vous (parloir) par l'intermédiaire d'une carte électronique glissée dans la machine.

Depuis plusieurs années, on l'attendait ! Il a fallu convaincre les bénévoles du Comité d'Aide aux Détenus de son utilité, il a fallu aller voir dans une autre prison comment cela fonctionnait, il a fallu trouver une borne, il a fallu défoncer la rue Henri Martin pour y passer un câble, il a fallu installer la machine, il a fallu la connecter, il a fallu initier les bénévoles et les utilisateurs à son fonctionnement, il a fallu, il a fallu….enfin cette fois ça marche ! Celle que j'appelais l'Arlésienne, et d'autres Désirée, est en fonction pour le bien de tous, fonctionnaires de la Maison d'arrêt et visiteurs. Cette longue attente est un mal bien français, mais au bout du compte tout arrive pour qui sait attendre.

Pierre Trinson

Nouveau départ pour la « Barque to the future »

Les origines de La Barque remontent à 1996, lorsqu'un prêtre dominicain a constaté qu'à Tours les sortants de prison et les personnes sans abri n'avaient nulle part où aller dans la journée. Il a donc créé rue Colbert ce café associatif géré uniquement par des bénévoles durant ses dix premières années d'existence. L'embauche d'un professionnel a ensuite été décidée afin de permettre un accompagnement social adapté.

En début d'année 2017, l'association a connu des tumultes administratifs et une liquidation judiciaire a été prononcée. Une équipe de bénévoles, de salariés et d'usagers, a anticipé une éventuelle fermeture et a créé une nouvelle association, « Barque to the future », avec une révision des statuts. Cette anticipation a permis une réouverture rapide de cet accueil de jour dès le mois de mai. Les acteurs de La Barque insistent également sur les excellentes relations avec la propriétaire des locaux.

La Barque se veut un lieu d'accueil inconditionnel, mettant en avant une mixité sociale en partie possible grâce à son implantation géographique en plein cœur de la ville. En effet, sur ce lieu accueillant se rencontrent certes des personnes en situation de précarité, mais également des consommateurs de tout horizon se retrouvant pour discuter autour d'un café, d'un chocolat chaud, d'un thé ou d'une boisson fraîche, vendus entre 30 centimes et 1 euro. Les bénéficiaires peuvent également avoir accès à un « frigo partagé » approvisionné par les associations partenaires. Les bénévoles et les clients partagent aussi des parties de cartes, de dés, ou d'autres jeux de société. Ils ont également à disposition un ordinateur avec accès internet.

Outre cet accueil, le salarié et les bénévoles offrent une ouverture vers la culture, une écoute de tous, un accompagnement social adapté et des orientations vers les partenaires de l'agglomération. C'est dans ce sens que l'une des premières actions menées par Romaric Renoux (animateur médiateur et unique salarié actuel) est la rencontre avec plusieurs partenaires tels que la Ligue des droits de l'homme, Cultures du cœur, le CAARUD, le SPIP et bien sûr Entraide et Solidarités.

Une autre action conduite au quotidien sur ce lieu de rencontre est la sensibilisation aux addictions. Il est d'ailleurs demandé aux bénéficiaires de ne pas consommer d'alcool dans les locaux, ni aux abords, afin que chacun soit acteur du maintien de l'image positive du lieu auprès des riverains. Grâce à ce travail de tous, La Barque a aujourd'hui un réel rôle de médiation entre les riverains, les commerçants et les personnes accueillies.

Le bilan de ces mois de travail pour maintenir La Barque est aujourd'hui très positif. Même si des démarches quant aux financements sont à poursuivre, l'heure est maintenant à l'organisation de l'activité du café associatif. Pour cela, l'équipe actuelle a besoin de bénévoles afin de garantir un accueil du mercredi au dimanche de 10h à 18h (dès 9h le week-end).

Barque to the future – 02 47 66 06 89
barquetothefuture@gmail.com

Derrière le comptoir, Romaric et des membres du bureau de l'association

Familles solidaires : sont-elles si rares en Touraine ?

Le programme d'«hébergement citoyen » lancé par le précédent gouvernement a maintenant presque un an. Seule association à s'être portée volontaire dans la région, Entraide et Solidarités l'applique en Indre-et-Loire sous le nom de « Familles solidaires ». Bilan d'étape : on en manque, de familles solidaires avec les réfugiés.

Deux jeunes réfugiés hébergés, lors d'une sortie cinéma en plein air l'été dernier

Ce raccourci est sans doute très injuste. Nous sommes persuadés que la Touraine regorge elle aussi de citoyens solidaires des étrangers qui ont fait le choix de s'installer en France. Mais l'engagement qui est attendu de leur part, dans ce dispositif particulier, n'est pas mince. Rappelons-le : il s'agit d'offrir temporairement le gîte et le couvert à un ou des réfugiés. C'est-à-dire non pas des migrants qui viennent d'arriver sur le territoire, mais des étrangers qui ont fui la guerre ou les persécutions, et qui ont accompli tout un parcours administratif, au bout duquel ils ont obtenu l'asile, donc la protection de la France. Dès lors, ils sont en droit de travailler, d'obtenir un logement, etc. Mais la plupart sont encore dans des Centres d'accueil, et sans ressources car en obtenant l'asile...ils perdent le droit à l'aide aux demandeurs d'asile !

Dans leur grande majorité, même s'ils ont quelques ressources, ils ne sont pas encore suffisamment autonomes pour occuper un logement et franchir seuls toutes les étapes vers l'intégration à la société française. C'est là que peuvent intervenir des « Tourangeaux solidaires », épaulés par notre association. La personne ou la famille s'engage à héberger un ou plusieurs réfugiés pendant trois mois renouvelables. Après un premier contact pour faire connaissance, voire une petite période d'essai, elle signe avec notre association, ainsi que la ou les personnes hébergées, un contrat qui prévoit et « réglemente »toutes les modalités de la vie quotidienne. De son côté Entraide et Solidarités est disponible en permanence pour intervenir en cas de difficulté. Et surtout, notre association se charge de l'accompagnement des réfugiés dans toutes leurs démarches pour l'apprentissage du français, la recherche d'une formation, d'un travail, d'un logement, organise des loisirs et des rencontres, etc. Pour ce faire, nous avons recruté l'an dernier une éducatrice spécialisée, Marie Bachelet, qui s'appuie évidemment sur les cadres du service social, et qui est aidée par des jeunes en service civique : en ce moment, Nolwenn Le Goff et Nesma Abdou Rabi.

Depuis environ neuf mois que ce programme est lancé ici, une quinzaine de foyers tourangeaux ont accueilli des réfugiés pour des périodes variables. Cinq accueils sont encore en cours, les autres sont sortis vers un logement autonome ou un autre hébergement. Trois familles volontaires sont en attente, ou procédaient ces dernières semaines à un essai d'hébergement. Mais surtout, quinze réfugiés attendent de trouver une « famille solidaire », et la chaleur humaine qui doit aller de pair ! Car il ne s'agit pas seulement d'offrir une aide matérielle, si conséquente soit-elle, à des personnes dans le besoin. Une relation très forte, et durable, se forge à l'occasion de cette rencontre où les deux parties reçoivent bien plus qu'elles ne l'espéraient.

Après le creux de l'été et le retour des vacanciers, la période est propice à des engagements qui donnent du corps à la solidarité, et du sens à la vie. N'hésitez pas à diffuser l'information à vos proches, à votre réseau, et à prendre contact avec l'association, ne serait-ce que pour vous informer plus précisément.

Il suffit d'appeler le 02.47.05.48.48,
ou de laisser vos coordonnées à :
familles.solidaires@entraideouvriere.org

L'antenne de Chinon investit « Labussière »

Nouveau tournant dans la vie de notre antenne de Chinon : le regroupement des services dans des locaux de centre-ville.

Le projet de regroupement des services de Chinon a été décidé il y a trois ans par le conseil d'administration et la direction générale. Depuis septembre 2015, l'association est propriétaire du bâtiment, mais la gestion administrative, les autorisations à obtenir et les travaux à effectuer étaient colossaux ! L'équipe de Chinon – accueil, hébergement, chantiers d'insertion, formation - vient donc seulement de prendre possession des lieux, en août. Et s'il reste quelques aménagements à terminer, notamment au rez-de-jardin, les professionnels sont déjà ravis de ce changement.

« Labussière », c'est le nom de l'avenue où sont désormais situés nos bureaux. Ancien conseiller général de 1937 à 1940, Pierre Labussière était un médecin mais surtout un résistant très actif - ce qui entraînera sa déportation en 1944. Les numéros 20-22 que nous occupons ont été construits dans les années 20 pour y faire un garage, dont l'activité a dû cesser il y a une cinquantaine d'années. Ils étaient ensuite occupés par des locataires, jusqu'à la mise en vente du bâtiment en 2008.

Cette grande maison entièrement réhabilitée s'étend sur trois plateaux d'environ 100 m² par étage. La répartition des espaces avait été décidée par la direction générale de l'association ; elle permet de différencier la fonction de chaque niveau. Ainsi le public est accueilli au rez-de-chaussée, dans un secrétariat et une salle d'attente clairs et spacieux. Trois bureaux d'entretien « neutres » sont disponibles pour l'ensemble de nos services, dont l'un est particulièrement aux normes pour recevoir des personnes à mobilité réduite, avec également un accès sanitaire.

A l'étage, le personnel est réparti par fonction dans quatre bureaux : 3 encadrants techniques, 3 accompagnatrices en hébergement, 1 formatrice, 1 conseiller en insertion professionnelle, 1 responsable d'antenne. Un bureau complémentaire est à disposition pour la photocopieuse et donne la possibilité de s'isoler ponctuellement pour un travail au calme ou confidentiel. Une salle du personnel, permettant de tenir des réunions d'équipe ou de se restaurer, complète cette offre, avec des sanitaires et surtout un long balcon de type « Louisiane » qui dessert la plupart des bureaux. Idéal pour une pause au soleil, plein Sud ! L'équipe apprécie la luminosité de chaque pièce et son confort d'isolation thermique.

La façade a conservé son style vaguement louisianais

Un rez-de-jardin accueillera bientôt la vingtaine de salariés en insertion dans de très bonnes conditions : une grande salle d'accueil et de restauration, des vestiaires avec sanitaires et douches. Malgré sa situation de pièce basse située au nord, les grandes baies vitrées et le plafond peint en blanc redonnent de l'espace et, là encore, une luminosité importante qui en fera une pièce à vivre agréable. A proximité, un couloir assez large servira de buanderie et de rangement, ainsi qu'un important dégagement sous la route (plusieurs m² de stockage).

Des conditions de travail améliorées, ici pour Laure et Martine

Une construction neuve constitue une « annexe » dans la cour, avec d'un côté un local pour le matériel de peinture (qui a besoin d'être mis hors-gel l'hiver), mais surtout une salle de formation pouvant accueillir une petite dizaine d'apprenants. Equipée de prises informatiques, d'un mur blanc pour projeter des vidéos, elle donne dans la cour qui sera agréablement aménagée dans les semaines à venir avec des bancs et des espaces végétaux.

Plusieurs espaces extérieurs sont également à notre disposition : une cour, spacieuse, permettant notamment à nos grands véhicules de chantier de manœuvrer ; un hangar qui abrite nos camions, ainsi que deux rangements fermés pour le matériel des espaces verts et de la maçonnerie ; enfin, un jardin d'environ 300 m² se situe à l'arrière du hangar où seront installés des bacs potagers à côté d'un petit bassin en mosaïque, et un appentis pour protéger du matériel (microtracteur, broyeur…).

Quelques dates importantes pour notre équipe : la fin définitive des travaux courant septembre, inauguration le jeudi 28 et le jeudi 19 octobre, un mécénat avec l'entreprise Koeo nous permettra d'investir les espaces extérieurs (mise en route du jardin potager, peinture des murs de la cour…).

La situation géographique de l'avenue Labussière maintient notre activité dans un quartier résidentiel, proche de plusieurs lieux d'hébergement, mais aussi à côté de nombreux partenaires situés à quelques pas : Pôle Emploi, Centre intercommunal d'Action sociale, Centre social, Maison médicale… La gare SNCF est au bout de notre rue, avec des arrêts de bus. Des places de parking gratuites sont à disposition. Le public peut donc très facilement accéder à nos nouveaux locaux, ce qui était un des objectifs de ce grand déménagement…

Nous avons hâte de finaliser les détails de cette nouvelle organisation pour en profiter pleinement, mais nous prenons déjà goût à ces nouvelles conditions de travail !

Solène Perrin-Body

La cour et les hangars complètent des locaux appréciés

Les salariés en insertion ont réalisé une grande part du chantier

Les travaux de ce bâtiment ont été réalisés en grande partie par les salariés de nos chantiers d'insertion et leurs encadrants techniques (Bernard Applincourt et Sylvie Peyraud), ce qui valorise leurs multiples compétences et la qualité de leur travail : une quinzaine de personnes issues de nos équipes second-œuvre bâtiment ont ainsi participé à démolir les anciennes cloisons, monter des murs de parpaings, enduire, isoler les combles, faire des chapes et du ragréage, isoler les murs avec de la laine de bois, monter des cloisons et isoler en Placoplatre, poser de la faïence, encoller de la toile de verre, peindre tout type de support (menuiseries, colombages, murs, plafonds…), installer des faux-plafonds, coller de la faïence, poser du sol souple et du carrelage… Sous la responsabilité de Hugues Kassa, un binôme d'électriciens et des plombiers du SIPAE se sont chargé de toute l'électricité et de la plomberie. Les salariés sont fiers d'avoir participé à un tel chantier, intéressant par ses différents aspects techniques liés à la réhabilitation d'un ancien bâtiment de caractère : belle vitrine pour nos services !

Formation : la « Maison digitale », et après ?

La « Maison Digitale » a fermé comme prévu au printemps ; rappelons que ce dispositif, initié et financé par la Fondation Orange , avait pour objectif l'insertion professionnelle de dix femmes très éloignées de l'emploi par le biais d'une mise à niveau et d'un accès au numérique. Formation dispensée par cinq formateurs bénévoles pendant huit mois, à raison de trois demi-journées par semaine. Le bilan de ce dispositif a été fait, quelques difficultés ont été répertoriées : absence de deux femmes préalablement recrutées, absentéisme important dû aux situations familiales des bénéficiaires, mères de famille pour la plupart, problèmes de santé, cursus trop long, absence de coordinateur, nécessité d'une mise à niveau en français. Malgré cela, le bilan est très positif puisque trois femmes ont trouvé un emploi et trois autres sont entrées en formation qualifiante. Les formateurs qui ont assumé leur tâche jusqu'au bout, ont souligné l'importance de la cohésion du groupe et de la solidarité entre les stagiaires comme facteurs de réussite.

Il faut maintenant penser à l'avenir et tirer parti de cette expérience afin qu'elle ne soit pas vaine. Pour cela, un nouveau projet est sur les rails, il est proposé à « La Fondation de France » qui le financerait. En voici l'essentiel : Résumé du projet : favoriser l'accès à l'emploi et l'employabilité des bénéficiaires. Acquérir de nouvelles compétences via le numérique sur une période de quatre mois afin de trouver un emploi ou d'entrer dans une formation qualifiante.

Contexte social : ce projet concerne toutes les personnes éloignées de l'emploi, hommes et femmes peu ou pas qualifiés, jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée, immigrés à statut précaire.

Objectifs du projet : accompagner trois groupes de dix personnes pendant quatre mois dans la recherche d'emploi et les former au pro-numérique. Pour cela, six modules seraient proposés : projet professionnel, pro-numérique, accompagnement, savoirs de base, communication professionnelle (le Web, l'e-mail, Word 2010, Writer, traitement de texte, tableurs, publipostage), auto-formation.

Le projet nécessiterait la création d'un poste de formateur coordinateur, poste qui a manqué dans le dispositif « Maison Digitale ». Le dossier élaboré par Nathalie Dréano, responsable de la formation, est solide, souhaitons que la « Fondation de France » y donne une suite favorable.

Pierre Trinson

Lutte contre l'illettrisme : difficultés de financement

En 2017, les actions de lutte contre l'illettrisme dont Entraide et Solidarités a la charge, sont financées par le Département (150.000 €) et le Fonds social européen (100.000 €). Pour 2018 la Région, malgré de multiples sollicitations, refuse de s'engager, arguant que cette formation n'est pas une formation professionnelle, donc pas de son ressort. Quant au Département, il diminuera sa participation de 50 % (75.000 €), et le FSE suivra dans les mêmes proportions. Il manquera donc 125.000 €pour poursuivre cette action qui, rappelons-le, mobilise environ 60 bénévoles et 4,5 salariés, au bénéfice l'an dernier de 245 personnes réparties sur tout l'Indre-et-Loire, car les actions sont décentralisées dans un grand nombre de cantons.

Violences faites aux femmes

Journée internationale de lutte samedi 25 novembre : 14h30 à la Pléïade à La Riche, procès d'assises fictif, inspiré de faits réels et déconseillé aux moins de 16 ans. Réservation obligatoire par courriel : ddcs-etudes-conferences-ddfe37@indre-et-loire.gouv.fr

« Comme chaque année à l'occasion de la journée du 25/11, les institutions et associations signataires du Protocole contre les violences faites aux femmes se mobilisent pour sensibiliser le public et former les acteurs au repérage et aux conséquences des violences faites aux femmes. Le programme détaillé de cette manifestation est disponible sur le site de la Préfecture ».

Journées nationales prison

A Tours, conférence du juge Serge Portelli le 27 novembre, présence des associations boulevard Heurteloup le 29 novembre, et pièce de théâtre aux Tanneurs le 30 novembre.

Anzor, Un long apprentissage du français

En France avec sa famille depuis une dizaine d'années, et de nationalité française depuis sept ans, Anzor est venu de Tchétchénie, où il était commerçant. Sa femme parle plutôt bien le français, « grâce à sa mémoire visuelle », dit-il, et ses quatre enfants, scolarisés ici bien sûr, sont parfaitement francophones. Mais lui a encore des progrès à faire en « Français langue étrangère ».

Il ne parle pas beaucoup français à la maison, et fréquente des compatriotes, ce qui n'aide pas à progresser. Par contre, il a travaillé en chantier d'insertion « espaces verts », à Amboise puis à l'Entr'Aide Ouvrière à Chambray, « et là j'étais obligé de parler français ». Anzor aidait même les autres salariés en insertion qui ne comprenaient pas tout du fonctionnement des machines ou des règles de sécurité. Et en parallèle de son contrat d'insertion, il a intégré un parcours de formation au français dirigé par Catherine, parcours qu'il prolonge au rythme de trois demi-journées par semaine. Une formation qui alterne l'oral et l'écrit.

« J'avais fait de l'anglais à l'école, je connaissais donc déjà l'alphabet latin. Le français est une belle langue, j'arrive à comprendre mais c'est plus difficile de parler, surtout la conjugaison. Chaque personne est différente...» ajoute-t-il, comme pour s'excuser de ne pas maîtriser encore notre langue. Au Centre de formation d'Entraide et Solidarités, Anzor apprécie par ailleurs « le contact avec les autres et les informations qu'on peut recevoir dans tous les domaines ». Sa priorité est le travail et il a aussi obtenu le CACES, certificat d'aptitude à la conduite en sécurité. Alors, il remercie chaleureusement « l'Entraide et tous ses services... ».

115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités
  (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année

J'ADHÉRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITES

Je (Nom, prénom) : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

CP : . . . . . Ville : . . . . . .

Téléphone : . . . . . e-mail : . . . . . .

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue *Perspectives* (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à :
Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE *PERSPECTIVES*

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités

• 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 € – **Je joins un chèque de** . . . . . € à l'ordre de Entraide et Solidarités.
Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS

PERSPECTIVES DE L'ENTR'AIDE OUVRIERE, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178
Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment
Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson, François Weil.
Mise en page & en image : Cawet communication – **Impression** : SIPAP-OUDIN, Poitiers.
Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux

Entraide Solidarités